

DÉCISION DU CONSEIL**du 18 septembre 1979****portant nomination d'un membre suppléant du comité consultatif pour la formation dans le domaine des soins infirmiers****(79/810/CEE)**

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu la décision 77/454/CEE du Conseil, du 27 juin 1977, portant création d'un comité consultatif pour la formation dans le domaine des soins infirmiers ⁽¹⁾, et notamment ses articles 3 et 4,

considérant que, par sa décision 79/85/CEE ⁽²⁾, le Conseil a procédé à la nomination de Mme G. Ahlstrøm, membre suppléant pour la période se terminant le 14 janvier 1982 ;

considérant que le gouvernement du Danemark a désigné, le 3 juillet 1979, Mme A.E. Hansen en vue de remplacer Mme G. Ahlstrøm,

DÉCIDE :

Article unique

Mme Anny Elisabeth Hansen est nommée membre suppléant du comité consultatif pour la formation dans le domaine des soins infirmiers en remplacement de Mme Greta Ahlstrøm pour la durée du mandat de celle-ci restant à courir, soit jusqu'au 14 janvier 1982.

Fait à Bruxelles, le 18 septembre 1979.

*Par le Conseil**Le président*

M. O'KENNEDY

⁽¹⁾ JO n° L 176 du 15. 7. 1977, p. 11.

⁽²⁾ JO n° L 18 du 25. 1. 1979, p. 25.